



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

2020 RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

DYNAMIQUE. ENGAGÉE. DIGNE DE CONFIANCE.

31 mars 2020 - Non audité

Table des matières

Contexte du rapport financier trimestriel	3
COVID-19 : Ce que fait la Banque	3
Politique monétaire	3
Soutien aux principaux marchés financiers	3
Apport de liquidités aux institutions financières individuelles	3
Gestion du bilan de la Banque	4
Actif	5
Passif	7
Capitaux propres	8
Résultat des opérations	9
Produits	10
Charges	11
Autres éléments du résultat global	12
Excédent destiné au receveur général du Canada	13
Perspectives	13
Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel	14
Conseil de direction et Conseil d'administration	14
Direction	14
Fonctionnement et programmes	14
Analyse des risques	15
États financiers intermédiaires résumés	16

Contexte du rapport financier trimestriel

La Banque du Canada est la banque centrale du pays. Selon la *Loi sur la Banque du Canada*, le mandat de la Banque consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. La Banque s'emploie à tenir les Canadiens informés de ses politiques, de ses activités et de ses opérations.

Ce rapport a été rédigé conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les directives données dans la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Sa rédaction incombe à la direction de la Banque et il a été approuvé par le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration le 13 mai 2020.

Ce rapport financier trimestriel doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires résumés ci-annexés ainsi qu'avec le [rapport annuel](#) de la Banque pour 2019. Le rapport annuel comprend un rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les renseignements contenus dans le rapport annuel et le rapport de gestion de 2019 s'appliquent au trimestre considéré, à moins d'indication contraire dans le présent rapport trimestriel.

COVID-19: Ce que fait la Banque

Le premier trimestre de 2020 a été difficile, la pandémie de COVID-19 ayant un impact majeur sur les économies mondiale et canadienne. Les mesures de santé publique qui ont été prises pour maîtriser la propagation du virus ont des répercussions importantes sur l'activité

économique. La Banque intervient de différentes façons pour soutenir l'économie et le système financier, et elle se tient prête à prendre toute autre mesure qui sera jugée nécessaire pour protéger le bien-être des Canadiens pendant cette période éprouvante.

Politique monétaire

La Banque a abaissé son taux directeur, qui est passé de 1,75 à 0,25 %, afin de soutenir l'activité économique et de maintenir l'inflation à un niveau bas et stable. Ces

décisions ont pour effet de réduire les paiements sur tous les nouveaux prêts et sur certains prêts existants dans l'ensemble de l'économie.

Soutien aux principaux marchés financiers

La Banque intervient pour soutenir les principaux marchés financiers afin qu'ils continuent à fonctionner correctement. Comme ces marchés ont subi des tensions au cours du trimestre, la Banque a mis en place les programmes ci-dessous visant à accroître la liquidité des marchés de financement essentiels.

- Un [programme d'achat d'Obligations hypothécaires du Canada \(OHC\)](#) sur le marché secondaire qui donne aux institutions financières les moyens de renouveler les prêts hypothécaires et, de manière plus générale, soutient les flux de crédit.

- La [facilité d'achat des acceptations bancaires](#) offre une source de financement importante pour les petites et moyennes entreprises.
- Le [Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires \(PAPM\)](#) est un mécanisme d'acquisition d'actifs visant à favoriser la liquidité et le bon fonctionnement du marché des emprunts à court terme des provinces.

Ces interventions accroissent la taille du bilan de la Banque parce qu'elles impliquent l'acquisition d'actifs financiers.

Apport de liquidités aux institutions financières individuelles

La forte incertitude quant à l'ampleur et à la durée de l'impact de la COVID-19 pourrait ébranler les marchés du crédit. La Banque est intervenue sur ces marchés notamment en améliorant ses outils habituels d'octroi de liquidités, comme les opérations de prise en pension à plus d'un jour et le mécanisme permanent d'octroi de liquidités, pour faciliter l'accès au financement.

Parallèlement, la Banque a établi un nouveau [mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour](#) pour aider les institutions financières à mieux gérer leurs risques de liquidité et à continuer de permettre à leurs clients d'accéder au crédit. Pour se prévaloir du mécanisme, les institutions financières peuvent mettre en garantie un plus large éventail de titres, y compris des prêts hypothécaires, ce qui accroît considérablement leur capacité de financement.

Gestion du bilan de la Banque

État de la situation financière

(En millions de dollars canadiens)

Au	31 mars 2020	31 décembre 2019	31 mars 2019
Actif			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	6,4	6,4	17,9
Prêts et créances	73 673,7	15 521,9	10 013,2
Placements	121 175,6	103 346,9	103 526,7
Immobilisations	697,9	700,9	700,1
Autres éléments d'actif	77,0	66,7	115,3
Total de l'actif	195 630,6	119 642,8	114 373,2
Passif et capitaux propres			
Billets de banque en circulation	92 039,1	93 094,3	86 535,4
Dépôts	101 888,4	25 243,3	26 713,3
Autres éléments de passif	1 120,5	774,9	597,4
Capitaux propres	582,6	530,3	527,1
Total du passif et des capitaux propres	195 630,6	119 642,8	114 373,2

Les actifs financiers que détient la Banque découlent généralement du rôle qu'elle assume comme seule autorité habilitée à émettre des billets de banque pour le Canada. L'émission de billets crée un passif pour la Banque. Toutefois, les modifications de son bilan au premier trimestre de 2020 résultent en grande partie des activités que celle-ci a menées dans le cadre de sa fonction Système financier. Comme il est expliqué dans la section précédente, en mars 2020, la Banque a mis en place plusieurs mesures dans le but de fournir des liquidités pour favoriser le fonctionnement efficient du système financier canadien. Ces mesures se sont soldées par une hausse importante de la taille de son bilan. Du point de vue des actifs, la Banque a élargi la gamme d'instruments qu'elle acquiert pour répondre à

la demande de liquidités sur les marchés. Par exemple, la Banque a accru le volume de titres qu'elle achète dans le cadre de conventions de revente et lancé le mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour afin de procurer des liquidités aux institutions financières. Elle a également commencé à acquérir des acceptations bancaires et des titres provinciaux sur les marchés monétaires. En ce qui concerne les passifs, ces acquisitions ont entraîné une augmentation importante des dépôts.

La Banque gère son bilan de façon à soutenir l'exécution de ses grandes fonctions. Les flux de trésorerie ne constituent pas une priorité de son cadre de gestion financière.

Actif

Sommaire des éléments d'actif

(En millions de dollars canadiens)

Au	31 mars 2020	31 décembre 2019	\$	Écart
				%
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	6,4	6,4	-	-
Prêts et créances				
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	64 770,1	15 516,5	49 253,6	317
Avances aux membres de Paiements Canada	8 900,1	-	8 900,1	-
Autres créances	3,5	5,4	(1,9)	(35)
	73 673,7	15 521,9	58 151,8	375
Placements				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	25 780,0	23 367,4	2 412,6	10
Obligations du gouvernement du Canada	77 650,4	79 030,5	(1 380,1)	(2)
Obligations hypothécaires du Canada	1 925,6	510,7	1 414,9	277
Titres provinciaux sur les marchés monétaires	569,7	-	569,7	-
Acceptations bancaires	14 759,3	-	14 759,3	-
Autres placements	490,6	438,3	52,3	12
	121 175,6	103 346,9	17 828,7	17
Immobilisations	697,9	700,9	(3,0)	0
Autres éléments d'actif	77,0	66,7	10,3	15
Total de l'actif	195 630,6	119 642,8	75 987,8	64

Le total de l'actif de la Banque a augmenté de 64 % au premier trimestre, pour s'établir à 195 630,6 millions de dollars au 31 mars 2020. Cette augmentation substantielle reflète l'incidence des mesures qu'elle a prises pour faire face à la tourmente économique durant la pandémie de COVID-19.

Les prêts et créances se composent essentiellement de titres achetés dans le cadre de conventions de revente totalisant 64 770,1 millions de dollars au 31 mars 2020 (15 516,5 millions de dollars au 31 décembre 2019). Les opérations d'achat de titres dans le cadre de conventions de revente, au cours desquelles des actifs de grande qualité sont acquis temporairement sur le marché des pensions, sont conformes au [cadre de la Banque régissant les opérations sur les marchés et l'octroi de liquidités](#). En temps normal, ces opérations sont exécutées pour gérer le bilan de la Banque, favoriser le fonctionnement ordonné des marchés financiers canadiens et contrebalancer les fluctuations saisonnières de la demande de billets de banque. En mars 2020, la Banque a augmenté ses opérations d'achat de titres dans le cadre de conventions de revente pour injecter des liquidités dans le système financier canadien.

Le mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour a permis d'octroyer aux membres de Paiements Canada des avances garanties totalisant 8 900,1 millions de dollars durant le trimestre.

Les placements de la Banque ont augmenté de 17 % pour atteindre 121 175,6 millions de dollars au 31 mars 2020. Cette augmentation est attribuable aux variations suivantes de son portefeuille de placements :

- La Banque a commencé à acquérir des acceptations bancaires sur le marché secondaire. Ces acquisitions se sont traduites par un solde de 14 759,3 millions de dollars au 31 mars 2020.
- La Banque a aussi commencé à acheter, sur le marché primaire d'émission, des titres du marché monétaire émis par les provinces. Ces titres comprennent des bons du Trésor et des billets à ordre à court terme de toutes les provinces canadiennes. Les achats effectués se sont traduits par un solde de 569,7 millions de dollars au 31 mars 2020.
- La valeur des Obligations hypothécaires du Canada s'est accrue pour s'établir à 1 925,6 millions de dollars au 31 mars 2020. Normalement, les OHC

sont achetées sur le marché primaire sur une base non concurrentielle. Toutefois, en mars, la Banque a commencé à faire l'acquisition d'OHC sur le marché secondaire au moyen d'un processus de soumission concurrentielle pour soutenir le marché de ces titres.

- La valeur des bons du Trésor du gouvernement du Canada a progressé de 10 % pour atteindre 25 780,0 millions de dollars au 31 mars 2020. Les achats de bons du Trésor du Canada sont effectués en fonction des besoins du bilan de la Banque.
- La valeur des obligations du gouvernement du Canada a baissé de 2 % pour s'établir à 77 650,4 millions de dollars au 31 mars 2020. Cette baisse tient avant tout à la réduction graduelle du montant minimum d'obligations à rendement nominal qu'achète la Banque aux adjudications, lequel est passé de 20 à 13 % depuis 2015¹, ainsi qu'aux fluctuations des titres de dette émis par l'État².
- La valeur du placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) a augmenté de 12 % pour se chiffrer à 490,6 millions de dollars au 31 mars 2020. L'accroissement des capitaux propres de la BRI a entraîné une hausse de

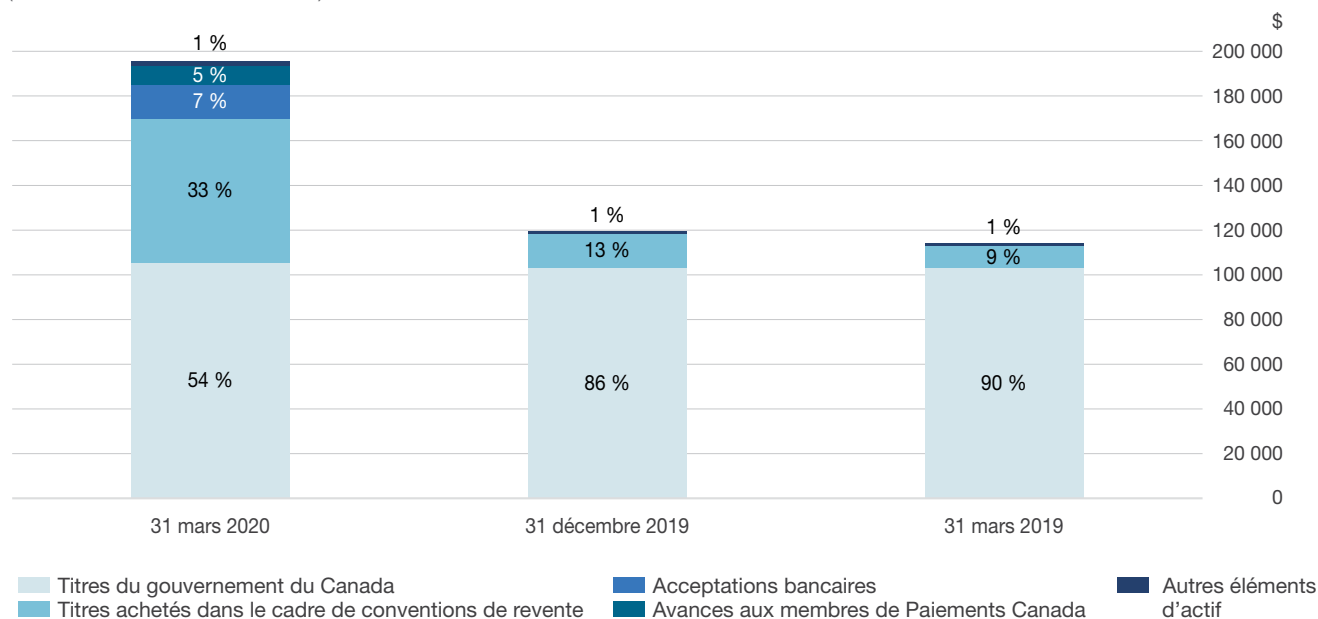
21,6 millions de dollars, et les fluctuations du taux de change applicable aux droits de tirage spéciaux, une hausse de 30,7 millions de dollars.

Les immobilisations ont enregistré un léger recul de 3,0 millions de dollars, pour s'établir à 697,9 millions de dollars au 31 mars 2020. Ce recul est attribuable à des amortissements de 15,6 millions de dollars au cours du trimestre, qui ont été contrebalancés par des investissements soutenus de 12,6 millions de dollars dans les projets en matière de résilience prévus dans le Plan à moyen terme (PMT) de la Banque, y compris les programmes de cybersécurité et d'amélioration de la reprise des activités ainsi que le Programme de modernisation des centres des opérations des agences.

La valeur des autres éléments d'actif a progressé de 15 % pour atteindre 77,0 millions de dollars au 31 mars 2020. Cette progression au cours du trimestre tient essentiellement au calendrier de réception des stocks de billets de banque ainsi qu'au paiement anticipé de certaines charges, comme l'impôt foncier s'appliquant aux immeubles de la Banque.

Profil de l'actif

(En millions de dollars canadiens)



1 La Banque du Canada a apporté les modifications suivantes au montant minimum d'obligations à rendement nominal qu'elle achète aux adjudications : 1^{er} octobre 2015, réduction du montant de 20 à 15 %; 3 février 2017, réduction du montant de 15 à 14 %; 21 décembre 2017, réduction du montant de 14 à 13 %.

2 Conformément à l'article 5.1 de l'Énoncé de la politique régissant l'acquisition et la gestion des actifs financiers pour les besoins du bilan de la Banque du Canada, les achats d'obligations et de bons du Trésor du gouvernement du Canada sont effectués sur une base non concurrentielle et structurés de façon à refléter, dans l'ensemble, la composition de l'encours des titres de dette canadiens émis par l'État.

Passif

Sommaire des éléments de passif

(En millions de dollars canadiens)

Au	31 mars 2020	31 décembre 2019	Écart	
			\$	%
Billets de banque en circulation	92 039,1	93 094,3	(1 055,2)	(1)
Dépôts				
Gouvernement du Canada	30 438,1	21 765,6	8 672,5	40
Membres de Paiements Canada	61 125,3	249,5	60 875,8	24 399
Autres dépôts	10 325,0	3 228,2	7 096,8	220
	101 888,4	25 243,3	76 645,1	304
Autres éléments de passif	1 120,5	774,9	345,6	45
Total du passif	195 048,0	119 112,5	75 935,5	64

Le total du passif de la Banque a augmenté de 64 % depuis le 31 décembre 2019 et s'élève à 195 048,0 millions de dollars. Cette augmentation tient à la hausse des dépôts.

Le passif associé aux billets de banque en circulation représente environ 47 % du total du passif de la Banque (78 % au 31 décembre 2019). La valeur des billets en circulation a diminué de 1 % pour s'établir à 92 039,1 millions de dollars au 31 mars 2020, une diminution qui tient aux variations saisonnières de la demande de billets.

Dans l'ensemble, les dépôts constituent maintenant l'élément le plus important du passif de la Banque. Ce changement dans la composition du passif découle directement des mesures que la Banque a mises en place en mars 2020 pour soutenir l'économie et le système financier canadiens. Les dépôts, dont la valeur s'est accrue de 304 % pour atteindre 101 888,4 millions de dollars au 31 mars 2020, englobent ce qui suit :

- Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent la somme de 20 000,0 millions de dollars (20 000,0 millions de dollars au 31 décembre 2019) détenue pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement et la somme de 10 438,1 millions de dollars correspondant au solde de fonctionnement détenu pour le compte du gouvernement (1 765,6 millions de dollars au 31 décembre 2019). Ce solde varie en fonction des besoins de trésorerie du gouvernement, lesquels se sont accrus considérablement vers la fin de mars 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.
- Les dépôts des membres de Paiements Canada se chiffraient à 61 125,3 millions de dollars au 31 mars 2020 (249,5 millions de dollars au

31 décembre 2019). Cette hausse est également attribuable aux volumes de liquidités accrus que la Banque a injectés dans les différents marchés. Même si ces dépôts correspondent normalement à la cible du niveau minimal quotidien des soldes de règlement visant à favoriser le bon fonctionnement du système de paiement canadien, en mars 2020, la Banque a apporté des ajustements à son cadre opérationnel pour la mise en œuvre de la politique monétaire. Ainsi, elle n'a pas ciblé de niveau spécifique pour les soldes de règlement quotidiens.

- Les autres dépôts se sont accrus de 220 % pour atteindre 10 325,0 millions de dollars au 31 mars 2020 (3 228,2 millions de dollars au 31 décembre 2019). Ils comprennent les dépôts de banques centrales et d'institutions financières, sur lesquels la Banque n'exerce pas de contrôle, ainsi que les soldes non réclamés remis à la Banque en application de la législation pertinente.

Les autres éléments de passif se composent principalement de l'excédent à verser au receveur général du Canada et du passif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel de la Banque. Ces éléments de passif ont progressé de 45 % pour s'établir à 1 120,5 millions de dollars au 31 mars 2020, en raison surtout des changements suivants :

- L'excédent à verser au receveur général du Canada se chiffrait à 755,7 millions de dollars au 31 mars 2020 (368,3 millions de dollars au 31 décembre 2019). Les variations de cet excédent sont attribuables au résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées à ses réserves, ainsi qu'à l'échéancier des versements au receveur général. Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020, aucun versement n'a

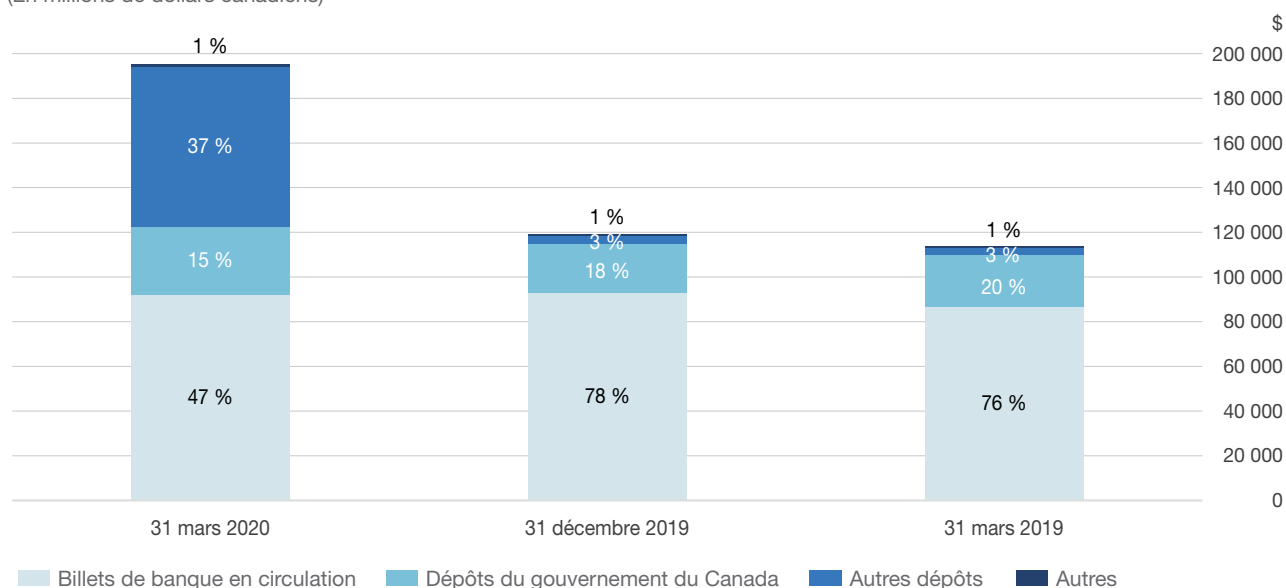
été effectué (225,9 millions pour la période de trois mois close le 31 mars 2019), alors que la Banque a accumulé une somme additionnelle de 387,4 millions de dollars à verser au receveur général.

- Le passif au titre des régimes à prestations définies de la Banque comprend le passif du Régime de pension complémentaire de la Banque du Canada

et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies non capitalisés. Ce passif a reculé de 25,5 millions de dollars (ou 9 %) pour s'établir à 262,3 millions de dollars au 31 mars 2020 (287,8 millions de dollars au 31 décembre 2019), un recul qui tient principalement à l'accroissement des taux d'actualisation³ utilisés pour évaluer les obligations au titre des prestations définies.

Profil du passif

(En millions de dollars canadiens)



Capitaux propres

Sommaire des capitaux propres

(En millions de dollars canadiens)

Au	31 mars 2020	31 décembre 2019	\$	Écart	
				\$	%
Capital social	5,0	5,0	-	-	-
Réserve légale	25,0	25,0	-	-	-
Réserve spéciale	100,0	100,0	-	-	-
Réserve de réévaluation des placements	452,6	400,3	52,3		13
Résultats non distribués	-	-	-		-
Total des capitaux propres	582,6	530,3	52,3		10

³ La partie du passif net au titre des prestations définies correspondant à l'obligation au titre des prestations définies est évaluée, pour chaque régime à prestations définies, au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période. Ces taux se situaient entre 3,5 et 3,8 % au 31 mars 2020, et entre 2,9 et 3,2 % au 31 décembre 2019. Pour plus d'information, voir la note 11 afférente aux états financiers.

Les capitaux propres de base de la Banque sont formés d'un capital social autorisé de 5,0 millions de dollars et d'une réserve légale de 25,0 millions de dollars. La Banque compte aussi une réserve spéciale de 100,0 millions de dollars destinée à compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de son portefeuille de placements.

La Banque peut mener ses activités sans risque avec un faible capital de base parce que son bilan n'est pas exposé à des risques importants, comme il est mentionné à la [note 7](#) afférente aux états financiers qui figurent dans le rapport annuel de la Banque pour 2019. Il convient de souligner que les réserves de change du Canada ne sont pas détenues par la banque centrale⁴, comme c'est le cas dans d'autres pays.

Bien que la Banque ait fait l'acquisition de plusieurs nouveaux éléments d'actif en mars 2020, son portefeuille d'actifs est exposé à un risque de crédit faible parce qu'il consiste surtout en des obligations et des bons du Trésor émis et entièrement garantis par le gouvernement du Canada⁵. Outre ses actions de la

BRI, qui sont évaluées à leur juste valeur, tous les actifs financiers de la Banque sont acquis dans le but d'être détenus jusqu'à leur échéance; ils ne sont pas assujettis à la comptabilité à la juste valeur puisqu'ils sont évalués au coût amorti. D'autres actifs financiers, tels que les avances aux membres de Paiements Canada et les titres achetés dans le cadre de convention de revente, sont négociés à condition d'être entièrement garantis (voir la [note 4](#) afférente aux états financiers intermédiaires résumés pour en savoir plus sur la qualité des actifs détenus en garantie).

La réserve la plus importante de la Banque est la réserve de réévaluation des placements, qui représente les gains non réalisés sur réévaluation d'actifs à la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI. Les variations de la juste valeur de ce placement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, et les gains nets non réalisés sur réévaluation d'actifs à la juste valeur sont accumulés dans la réserve de réévaluation des placements comme élément des capitaux propres. Cette réserve totalisait 452,6 millions de dollars au 31 mars 2020 (400,3 millions de dollars au 31 décembre 2019).

Résultat des opérations

Résultat des opérations

(En millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 31 mars	2020	2019	2018
Total des produits	489,1	458,8	387,1
Total des charges	(142,2)	(126,4)	(131,1)
Résultat net	346,9	332,4	256,0
Autres éléments du résultat global (perte)	92,8	(97,5)	43,6
Résultat global	439,7	234,9	299,6

⁴ Le Compte du fonds des changes du gouvernement fédéral est le principal compte de dépôt des réserves officielles de liquidités internationales du Canada et il est inscrit dans les Comptes publics.

⁵ Le risque de crédit de la Banque fait l'objet d'un suivi constant, étant donné que celle-ci achète des actifs qui n'ont peut-être pas le même profil de risque que les titres du gouvernement du Canada.

Produits

Total des produits

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2020	2019	Écart	
			\$	%
Produits d'intérêts				
Placements	520,5	516,7	3,8	1
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	65,1	43,0	22,1	51
Autres	0,2	0,2	-	-
	585,8	559,9	25,9	5
Charges d'intérêts	(98,3)	(102,8)	4,5	(4)
Produits d'intérêts nets	487,5	457,1	30,4	7
Autres produits	1,6	1,7	(0,1)	(6)
Total des produits	489,1	458,8	30,3	7

Le total des produits de la Banque pour le premier trimestre de 2020 s'élève à 489,1 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 7 % par rapport à la même période en 2019. Il est tributaire des conditions courantes du marché et de leur incidence sur les actifs et passifs portant intérêt qui figurent au bilan de l'institution, ainsi que du volume et de la combinaison de ces actifs et passifs. La fin du premier trimestre de 2020 a été marquée par une augmentation importante des actifs et passifs inscrits au bilan de la Banque. Le portefeuille d'actifs portant intérêt de la Banque s'étant accru, ses produits d'intérêts se sont également accrus. La progression des dépôts concorde avec celle des actifs, mais les taux d'intérêt applicables aux dépôts – un passif – sont inférieurs aux taux de rendement des actifs, et aussi plus bas qu'à la période correspondante en 2019. En mars 2020, la Banque a abaissé son taux directeur pour le faire passer de 1,75 à 0,25 %, ce qui a créé un contexte de bas taux d'intérêt.

Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les recettes de seigneurage. Ces recettes fournissent à la Banque une source stable de financement de ses opérations, ce qui lui assure une indépendance d'action dans l'exercice de ses responsabilités.

L'essentiel des produits d'intérêts de la Banque provient des intérêts sur son portefeuille de titres du gouvernement du Canada. Au premier trimestre de 2020, les produits d'intérêts de la Banque se sont établis à 520,5 millions de dollars, soit 1 % de plus qu'à la même

période en 2019. La hausse tient surtout aux produits d'intérêts additionnels sur les acceptations bancaires acquises en mars 2020.

Au premier trimestre de 2020, les intérêts sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente ont atteint 65,1 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 51 % par rapport à la période correspondante en 2019. Cette hausse, attribuable à une augmentation des placements par suite des interventions de la Banque pour apporter des liquidités aux institutions financières, a été contrebalancée par une baisse des rendements au cours du trimestre.

La Banque tire également des produits d'intérêts sur sa trésorerie et ses dépôts en monnaies étrangères ainsi que sur ses avances aux membres de Paiements Canada.

Les produits sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts que détient la Banque pour le compte du gouvernement du Canada, des membres de Paiements Canada et d'autres institutions financières, qui ont totalisé 98,3 millions de dollars au premier trimestre de 2020, une baisse de 4 % par rapport à la même période en 2019. Cette baisse s'explique principalement par la réduction du taux directeur de la Banque. Elle a été contrebalancée par une hausse des dépôts sur lesquels l'institution verse des intérêts.

Les autres sources de revenus de la Banque se sont établies à 1,6 million de dollars au premier trimestre de 2020 (1,7 million de dollars au premier trimestre de 2019). Ces revenus comprennent, entre autres, les droits de garde.

Charges

Total des charges

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2020	2019	Écart	
			\$	%
Frais de personnel	80,2	70,9	9,3	13
Billets de banque – Recherche, production et traitement	2,5	2,6	(0,1)	(4)
Coûts afférents aux immeubles	6,6	6,7	(0,1)	(1)
Technologie et télécommunications	21,6	16,0	5,6	35
Amortissements	15,6	13,0	2,6	20
Autres charges d'exploitation*	15,7	17,2	(1,5)	(9)
Total des charges	142,2	126,4	15,8	13

* Les autres charges d'exploitation comprennent les opérations et services d'experts-conseils impartis, les honoraires professionnels, les documents de référence ainsi que des frais divers.

Le total des charges a augmenté de 13 % par rapport à la période correspondante en 2019, surtout en raison de la hausse des frais de personnel et des dépenses liées aux projets d'amélioration de la résilience prévus dans le PMT, y compris les programmes de cybersécurité et de reprise des activités.

Les frais de personnel se sont accrus de 13 % pour atteindre 80,2 millions de dollars au premier trimestre de 2020 comparativement à la même période en 2019, sous l'effet des changements suivants :

- La progression de 4,1 millions de dollars (ou 9 %) des coûts des salaires, qui sont passés de 44,5 à 48,6 millions de dollars, en raison du rajustement annuel de la rémunération et de la dotation de postes liés à des initiatives stratégiques.
- La hausse de 5,2 millions de dollars (ou 20 %) des coûts liés aux régimes à prestations définies de la Banque, qui sont passés de 26,4 à 31,6 millions de dollars, une hausse qui tient principalement aux taux d'actualisation servant à les calculer⁶.

Les coûts associés à la production et au traitement des billets de banque ainsi qu'à la recherche sur les billets s'établissent à 2,5 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 4 % par rapport à la période correspondante en 2019. Cette baisse est surtout attribuable à la production des billets qui est plus faible qu'à l'exercice précédent. Le calendrier de production des billets varie d'une année à l'autre en fonction du plan de production annuelle.

Les coûts afférents aux immeubles ont reculé de 1 % au premier trimestre de 2020 comparativement à la même période en 2019; ils s'élevaient à 6,6 millions de dollars. Ce recul s'explique principalement par une réduction des coûts des services publics, qui a été contrebalancée en partie par des coûts d'entretien des immeubles plus élevés.

Les charges relatives à la technologie et aux télécommunications, qui s'établissent à 21,6 millions de dollars, ont augmenté de 35 % au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante en 2019. Cette augmentation tient au fait que la Banque continue à mettre l'accent sur le renforcement de son programme

⁶ Ces coûts sont établis selon le taux d'actualisation en vigueur au 31 décembre de l'exercice précédent (p. ex., les coûts pour 2020 ont été calculés au moyen du taux en vigueur au 31 décembre 2019). Il existe une relation inverse entre les taux d'actualisation et les coûts connexes au titre des régimes, car lorsque les taux diminuent, les coûts augmentent (et vice versa). Les taux d'actualisation servant au calcul des coûts liés aux régimes de pension et aux autres régimes, qui ont reculé en moyenne de 80 points de base entre les dates d'évaluation, sont les suivants :

	2020 (taux au 31 décembre 2019)	2019 (taux au 31 décembre 2018)
Régimes de pension	3,2 %	4,0 %
Autres régimes	de 2,9 à 3,2 %	de 3,5 à 4,0 %

Comme il est mentionné à la section Passif, la baisse du taux d'actualisation pour le 31 décembre 2019 se reflétera dans le calcul des coûts de 2020 et entraînera une hausse de ces coûts pour cette période, toutes choses égales par ailleurs.

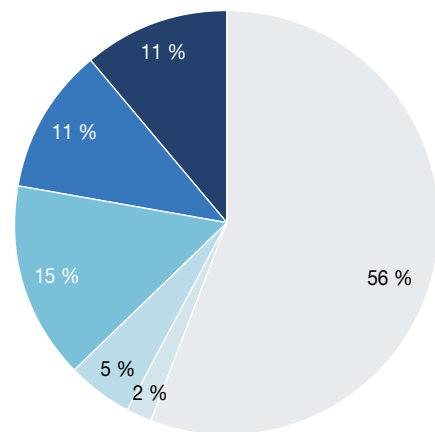
de continuité des opérations en investissant dans des initiatives visant à accroître la cybersécurité et la résilience organisationnelle.

Les coûts afférents aux amortissements se chiffrent à 15,6 millions de dollars au premier trimestre de 2020, ce qui correspond à une hausse de 20 % par rapport à la même période en 2019. Cette hausse tient en grande partie aux nouveaux actifs amortis en 2020.

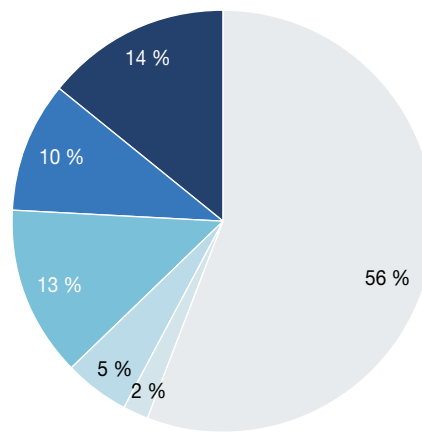
Les autres charges d'exploitation représentent 11 % de la totalité des charges de la Banque pour le premier trimestre de 2020 (14 % pour la période correspondante en 2019); elles se composent essentiellement des coûts des services acquis pour soutenir les activités de la Banque.

Composition des charges

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020



Pour la période de trois mois close le 31 mars 2019



Frais de personnel
 Coûts afférents aux immeubles
 Amortissements
 Billets de banque – Recherche, production et traitement
 Technologie et télécommunications
 Autres charges d'exploitation

Autres éléments du résultat global

Autres éléments du résultat global

(En millions de dollars canadiens)

	2020	2019	\$	Écart
				%
Pour l'exercice clos le 31 mars				
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	40,5	(99,3)	139,8	141
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	52,3	1,8	50,5	2 806
Autres éléments du résultat global (perte)	92,8	(97,5)	190,3	195

Les autres éléments du résultat global consistent pour le premier trimestre de 2020 en un gain de 92,8 millions de dollars. Ils comprennent des gains de 40,5 millions de dollars attribuables aux réévaluations de l'actif net et du passif net de la Banque au titre des régimes à prestations définies et un gain non réalisé de 52,3 millions de dollars découlant de la réévaluation à la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

Les réévaluations relatives aux régimes à prestations définies de la Banque découlent principalement : des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations définies connexes; et du rendement des actifs des régimes, lorsqu'ils sont capitalisés. Les gains de réévaluation enregistrés au premier trimestre de 2020 tiennent essentiellement à la baisse des taux d'actualisation⁷ servant à calculer la valeur des obligations de la Banque au titre de ses régimes à prestations définies.

⁷ L'actif net et le passif net au titre des prestations définies sont évalués au moyen du taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période. Le taux applicable à l'actif net au titre des prestations définies s'établissait à 3,8 % au 31 mars 2020 (3,2 % au 31 décembre 2019). Le taux applicable au passif net au titre des prestations définies se situait entre 3,5 et 3,8 % au 31 mars 2020 (entre 2,9 et 3,2 % au 31 décembre 2019).

Excédent destiné au receveur général du Canada

La Banque mène ses activités sans subir les contraintes normalement imposées par les flux de trésorerie ou les avoirs liquides parce qu'en général, ses recettes sont prévisibles et supérieures à ses charges. Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté (excédent). Sa valeur s'établissait à 387,4 millions de dollars au premier trimestre de 2020 (233,1 millions de dollars au premier trimestre de 2019). Conformément aux exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*, la Banque verse son excédent au receveur général du Canada et ne détient pas de résultats non distribués.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en capitaux propres compte tenu de la volatilité découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur, qui sont comptabilisées dans les autres

éléments du résultat global. Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à retenir sur les sommes à verser au receveur général un montant équivalant à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, des pertes de réévaluation non réalisées au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres pertes non réalisées ou hors trésorerie résultant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser.

Des précisions sur l'accord de versement conclu avec le ministre des Finances sont fournies à la [note 12](#) afférente aux états financiers intermédiaires résumés.

Perspectives

Plan de la Banque pour 2020

(En millions de dollars canadiens)

Pour la période de trois mois close le 31 décembre	Prévisions pour 2020	
	\$	%
Charges liées aux activités essentielles	379	55
Production des billets de banque	47	7
Nouveaux mandats	15	2
Activités de maintien de la résilience	57	8
Avantages du personnel (déduction faite des attributions)	32	5
Investissements stratégiques	153	22
Autres provisions	3	1
Total des dépenses*	686	100

* Le total des dépenses comprend les dépenses en immobilisations et les remboursements au titre des obligations locatives, et exclut les amortissements.

L'année 2020 est la deuxième année de la mise en application du PMT 2019-2021 de la Banque, intitulé *Chef de file dans la nouvelle ère*. Le cadre de gestion financière de la Banque vise à permettre la prise de décisions relatives à la répartition des ressources pour atteindre les objectifs de l'institution et atténuer les risques d'une manière prudente sur le plan budgétaire. Le cadre met en balance la nécessité d'assumer nos responsabilités financières en tant qu'organisme du secteur public,

d'une part, et d'investir dans notre personnel et dans nos outils, d'autre part⁸.

L'hypothèse en matière de planification financière est fondée sur un engagement à l'égard d'une croissance de 2 % des charges liées aux activités essentielles entre les budgets de 2019 et de 2020, soit une croissance réelle nulle, compte tenu d'un taux d'inflation moyen de 2 % – le taux cible de maîtrise de l'inflation de

⁸ Les prévisions de la Banque à l'égard de ses opérations ne comportent pas de projections relatives au résultat net et à la situation financière. De telles projections nécessiteraient la formulation d'hypothèses sur les taux d'intérêt, lesquelles pourraient être interprétées comme des indications quant à l'orientation future de la politique monétaire.

l'institution. Les charges liées aux activités essentielles tiennent compte des coûts des activités courantes relatives aux grandes fonctions de la Banque. Les autres besoins financiers de l'institution sont définis séparément et exclus de cet engagement dans le cadre du PMT.

L'enveloppe destinée à la production de billets de banque englobe les coûts d'élaboration et de production des billets. Le volume de billets produits dépend de la demande anticipée.

Les nouveaux mandats prennent en compte les coûts d'élaboration liés aux modifications législatives, nouvelles ou éventuelles, émanant du Parlement du Canada.

Les activités de maintien de la résilience incluent les charges d'exploitation additionnelles qui découlent de la mise en œuvre des investissements effectués pour assurer la résilience. Elles comprennent aussi une provision annuelle visant à mettre à jour en continu les technologies de l'information pour pérenniser la résilience de la Banque. Lorsque ces charges se seront stabilisées après la période visée par le PMT 2019-2021,

elles feront partie des charges liées aux activités essentielles de la Banque.

L'enveloppe des investissements stratégiques tient compte des travaux associés aux programmes de résilience s'échelonnant sur plus d'un PMT. Ces programmes continueront d'améliorer la résilience de la Banque en réduisant son exposition aux cyberrisques et à d'autres perturbations majeures qui se répercuteraient sur ses réseaux, ses installations ou ses employés, et en favorisant une reprise rapide. Le projet pluriannuel piloté par Paiements Canada, qui vise à remplacer le Système de transfert de paiements de grande valeur et le Système automatisé de compensation et de règlement, se poursuivra en 2020. Par ailleurs, le Programme de modernisation des centres des opérations des agences contribuera à améliorer les systèmes de traitement des billets de banque et à réduire le risque de défaillance de matériel vieillissant.

En 2020, la Banque prévoit engager des dépenses en immobilisations de 69 millions de dollars (incluses dans les dépenses relatives aux investissements stratégiques), liées surtout à ses investissements soutenus dans les initiatives visant à accroître la cybersécurité et la résilience organisationnelle.

Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel

Voici les principaux changements en matière de personnel, de fonctionnement et de programmes qui sont survenus depuis le 31 décembre 2019.

Conseil de direction et Conseil d'administration

Le 1^{er} mai 2020, la Banque a [annoncé](#) la nomination de Tiff Macklem à titre de gouverneur de la Banque du Canada pour un mandat de sept ans débutant le

3 juin 2020. M. Macklem succédera à M. Stephen S. Poloz, qui quitte la Banque le 2 juin 2020.

Direction

Coralia Bulhoes a été nommée directrice générale, chef des finances et chef comptable. Cette nomination, qui a pris effet le 30 mars 2020, a permis de pourvoir

le poste laissé vacant par le départ à la retraite de Carmen Vierula.

Fonctionnement et programmes

La Banque a introduit le mécanisme et les programmes suivants au deuxième trimestre de 2020. Ces mesures complètent celles présentées à la section COVID-19 : Ce que fait la Banque, qui ont été mises en place au premier trimestre.

Le 1^{er} avril 2020, la Banque a lancé le [programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada](#) sur le marché secondaire. Ce programme vise à diminuer les tensions sur le marché des obligations d'État et à

améliorer l'efficacité de toutes les autres mesures prises jusqu'à maintenant.

Le 2 avril 2020, la Banque a instauré le [Programme d'achat de papier commercial](#), lequel alimente les flux de crédit à l'économie en atténuant les tensions sur les marchés canadiens du papier commercial. Ces marchés sont une source essentielle de financement à court terme répondant aux besoins courants d'un large éventail d'entreprises et de pouvoirs publics.

Le 6 avril 2020, la Banque a activé le [mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour](#), qui procure des liquidités aux contreparties admissibles, dans un cadre bilatéral permanent, contre des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou une province.

Le 15 avril 2020, la Banque a [annoncé](#) son intention d'introduire un programme d'achat d'obligations de

sociétés. Ce programme viendra renforcer la liquidité et le bon fonctionnement du marché des obligations de sociétés.

Le 15 avril 2020, la Banque a également [annoncé](#) son intention d'introduire un programme d'achat d'obligations provinciales destiné à soutenir davantage la liquidité et l'efficacité des marchés de financement des gouvernements provinciaux.

Analyse des risques

La section traitant de la gestion des risques, dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, présente le cadre de gestion des risques ainsi que le profil de risque de la Banque. On y fait également l'examen des principaux secteurs de risque : le risque stratégique, le risque opérationnel, le risque financier et le risque lié à l'environnement et au climat.

Les risques financiers sont analysés en détail dans les notes afférentes aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui figurent dans le [rapport annuel](#) de la Banque pour 2019. Les risques dont fait état le rapport de gestion demeurent les principaux risques auxquels la Banque pourrait être exposée.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

31 mars 2020

Liste des abréviations

BRI	Banque des Règlements Internationaux	IFRS	Norme internationale d'information financière
CPA Canada	Comptables professionnels agréés du Canada	STPGV	Système de transfert de paiements de grande valeur
DTS	Droits de tirage spéciaux		
IAS	Norme comptable internationale		

Responsabilité de la direction

La direction de la Banque du Canada (la Banque) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Banque à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Le gouverneur,



Stephen S. Poloz

La chef des finances et chef comptable,



Coralia Bulhoes, CPA, CA

Ottawa (Canada)
13 mai 2020

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

Au (En millions de dollars canadiens)

	Note	31 mars 2020	31 décembre 2019
Actif			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	3	6,4	6,4
Prêts et créances	3, 4		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		64 770,1	15 516,5
Avances aux membres de Paiements Canada		8 900,1	-
Autres créances		3,5	5,4
		73 673,7	15 521,9
Placements	3, 4		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada		25 780,0	23 367,4
Obligations du gouvernement du Canada		77 650,4	79 030,5
Obligations hypothécaires du Canada		1 925,6	510,7
Titres émis par les provinces sur les marchés monétaires		569,7	-
Acceptations bancaires		14 759,3	-
Autres placements		490,6	438,3
		121 175,6	103 346,9
Immobilisations			
Immobilisations corporelles	5	584,4	590,6
Immobilisations incorporelles	6	63,8	59,4
Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués	7	49,7	50,9
		697,9	700,9
Autres éléments d'actif	8	77,0	66,7
Total de l'actif		195 630,6	119 642,8
Passif et capitaux propres			
Billets de banque en circulation	3	92 039,1	93 094,3
Dépôts	3, 4, 9		
Gouvernement du Canada		30 438,1	21 765,6
Membres de Paiements Canada		61 125,3	249,5
Autres dépôts		10 325,0	3 228,2
		101 888,4	25 243,3
Autres éléments de passif	3, 10	1 120,5	774,9
Total du passif		195 048,0	119 112,5
Capitaux propres	12	582,6	530,3
Total du passif et des capitaux propres		195 630,6	119 642,8

Le gouverneur,



Stephen S. Poloz

La chef des finances et chef comptable,



Coralia Bulhoes, CPA, CA

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

Pour la période de trois mois close le 31 mars (En millions de dollars canadiens)

	Note	2020	2019
Produits			
Produits d'intérêts			
Placements		520,5	516,7
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		65,1	43,0
Autres		0,2	0,2
		585,8	559,9
Charges d'intérêts			
Dépôts		(98,3)	(102,8)
Produits d'intérêts nets		487,5	457,1
Autres produits		1,6	1,7
Total des produits		489,1	458,8
Charges			
Frais de personnel		80,2	70,9
Billets de banque – Recherche, production et traitement		2,5	2,6
Coûts afférents aux immeubles		6,6	6,7
Technologie et télécommunications		21,6	16,0
Amortissements		15,6	13,0
Autres charges d'exploitation		15,7	17,2
Total des charges		142,2	126,4
Résultat net		346,9	332,4
Autres éléments du résultat global (perte)			
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	11	40,5	(99,3)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	3	52,3	1,8
Autres éléments du résultat global (perte)		92,8	(97,5)
Résultat global		439,7	234,9

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (non audité)

Pour la période de trois mois close le 31 mars (En millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2020		5,0	25,0	100,0	400,3	-	530,3
Résultat global pour la période							
Résultat net		-	-	-	-	346,9	346,9
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	11	-	-	-	-	40,5	40,5
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	3	-	-	-	52,3	-	52,3
		-	-	-	52,3	387,4	439,7
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	(387,4)	(387,4)
Solde au 31 mars 2020		5,0	25,0	100,0	452,6	-	582,6
	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2019		5,0	25,0	100,0	395,3	-	525,3
Résultat global pour la période							
Résultat net		-	-	-	-	332,4	332,4
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	11	-	-	-	-	(99,3)	(99,3)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI	3	-	-	-	1,8	-	1,8
		-	-	-	1,8	233,1	234,9
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	(233,1)	(233,1)
Solde au 31 mars 2019		5,0	25,0	100,0	397,1	-	527,1

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

Pour la période de trois mois close le 31 mars (En millions de dollars canadiens)

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts reçus	399,9	356,2
Autres produits reçus	3,8	3,1
Intérêts versés	(98,1)	(100,6)
Paiements destinés aux membres du personnel ou effectués pour leur compte et paiements aux fournisseurs	(136,7)	(137,2)
Augmentation nette des dépôts	76 645,1	1 907,1
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à un jour	(15 450,2)	(1 500,0)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à un jour	15 450,2	1 500,0
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	(54 286,1)	-
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	650,3	-
Avances aux membres de Paiements Canada	(8 900,0)	-
Achats d'Obligations hypothécaires du Canada	912,4	-
Achats de titres émis par les provinces sur les marchés monétaires	(569,6)	-
Achats d'acceptations bancaires	(14 985,0)	-
Produit de l'arrivée à échéance d'acceptations bancaires	229,9	-
(Sorties) entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	(1 958,9)	2 028,6
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	(32 338,3)	(25 274,6)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de pension à plus d'un jour	36 723,1	25 939,1
Bons du Trésor du gouvernement du Canada arrivés à échéance (achetés), nets	(2 403,4)	108,1
Achats d'obligations du gouvernement du Canada	(4 390,4)	(3 019,4)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	5 937,0	4 380,0
Achats d'Obligations hypothécaires du Canada	(499,3)	(262,8)
Entrées d'immobilisations corporelles	(5,8)	(7,8)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(6,8)	(5,6)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	3 016,1	1 857,0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Diminution nette des billets de banque en circulation	(1 055,2)	(3 657,7)
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	-	(225,9)
Paiements liés aux obligations locatives	(2,3)	(0,7)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(1 057,5)	(3 884,3)
Effet des variations des cours de change sur les dépôts en monnaies étrangères	0,3	(0,4)
Augmentation de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères	-	0,9
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période	6,4	17,0
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période	6,4	17,9

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au ministère des Finances, pour le compte du gouvernement du Canada, et est exonérée d'impôts sur le revenu. La Banque n'offre aucun service bancaire au public.

Le siège de la Banque est situé au 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario).

La Banque satisfait aux exigences en matière de présentation de l'information financière de la *Loi sur la Banque du Canada* ainsi que le prescrivent ses statuts administratifs, selon lesquels les états financiers de la Banque doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus énoncés dans le *Manuel de CPA Canada* des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). Selon les indications fournies par CPA Canada et la définition des normes comptables canadiennes pour le secteur public, la Banque est une entreprise publique, et, à ce titre, elle doit respecter les normes s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public. Afin de répondre à cette exigence, la Banque a mis au point des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les IFRS).

Selon la *Loi sur la Banque du Canada*, le mandat de la Banque consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Les quatre grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque mène la politique monétaire de façon à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.
- **Système financier** : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale, et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.
- **Gestion financière** : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle est l'agent financier du gouvernement et, à ce titre, elle fournit des services de gestion de la trésorerie, gère la dette publique et les réserves de change et prodigue des conseils à ce sujet.
- **Monnaie** : La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.

La fonction Administration générale appuie la gestion des ressources humaines, des opérations et des projets stratégiques de la Banque, ainsi que l'intendance des actifs financiers, physiques, informationnels et technologiques de cette dernière.

La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens, et la valeur nominale de ces billets constitue un élément important du passif de son bilan. La Banque investit une partie du produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada et des Obligations hypothécaires du Canada acquis sur une base non concurrentielle sur le marché primaire. La Banque utilise également une partie de ce produit pour exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier. Au premier trimestre de

2020, dans le cadre des mesures qu'elle a prises pour soutenir le système financier en réaction à la pandémie de COVID-19, la Banque a instauré le Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires et la facilité d'achat des acceptations bancaires. Elle a aussi commencé à acheter des Obligations hypothécaires du Canada sur le marché secondaire.

Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seigneurage », la principale source de revenu de la Banque. Ces produits d'intérêts fournissent une source stable et constante de financement des opérations de la Banque qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. Une partie de ces produits sert à financer les opérations et réserves de la Banque, et le reste du résultat net est versé au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*.

2. Référentiel comptable

Conformité aux Normes internationales d'information financière

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers intermédiaires résumés ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 13 mai 2020.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances du Canada. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines, conformément aux exigences de l'article 24 de la *Loi sur la Banque du Canada*. À titre d'agent financier du gouvernement du Canada, la Banque n'assume pas les risques et les avantages associés aux actifs et passifs financiers connexes. Ces actifs, passifs, dépenses et revenus ne figurent pas dans les états financiers de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Selon les modalités régissant ce service, la Banque est indemnisée de toute perte. Les actifs et les produits gérés dans le cadre de la prestation de ce service sont exclus des états financiers de la Banque, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de cette dernière.

Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- les instruments financiers classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), qui est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;

- le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien. Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers de la Banque sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Généralement, cette demande atteint un creux au premier trimestre, et des sommets aux deuxième et quatrième trimestres, aux alentours des périodes de vacances. Outre le programme régulier d'opérations de pension à plus d'un jour, la Banque peut émettre des titres achetés dans le cadre de conventions de revente afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation pendant les périodes de forte demande saisonnière.

Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Jugements, estimations et hypothèses comptables clés

Pour établir les états financiers, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges, et sur d'autres informations connexes.

Les hypothèses et estimations de la Banque se fondent sur les renseignements qui étaient disponibles au moment où les présents états financiers ont été préparés. La conjoncture et les hypothèses à l'égard de l'évolution future pourraient toutefois changer en raison des fluctuations des marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté de la Banque. Dans ce cas, l'incidence sera constatée dans les états financiers d'une période ultérieure.

Les jugements, les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passés en revue de façon continue pour en assurer le caractère approprié et faire en sorte qu'ils soient appliqués de manière cohérente. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes de présentation de l'information financière ultérieures concernées.

Des estimations et des jugements importants servent à l'évaluation des instruments financiers (note 3) et des avantages du personnel (note 11).

Modifications d'IFRS

Durant le premier trimestre de 2020, la Banque n'a adopté aucune norme nouvelle ou modifiée ayant eu une incidence importante sur ses états financiers.

3. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque sont classés et ultérieurement évalués comme suit :

Instruments financiers	Classement	Évaluation ultérieure
<i>Actifs financiers</i>		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	Coût amorti	Coût amorti
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	Coût amorti	Coût amorti
Avances aux membres de Paiements Canada	Coût amorti	Coût amorti
Autres créances	Coût amorti	Coût amorti
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	Coût amorti	Coût amorti
Obligations du gouvernement du Canada	Coût amorti	Coût amorti
Obligations hypothécaires du Canada	Coût amorti	Coût amorti
Titres émis par les provinces sur les marchés monétaires	Coût amorti	Coût amorti
Acceptations bancaires	Coût amorti	Coût amorti
Autres placements	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
<i>Passifs financiers</i>		
Billets de banque en circulation	Valeur nominale	Valeur nominale
Dépôts	Coût amorti	Coût amorti
Certains autres éléments de passif	Coût amorti	Coût amorti

Instruments financiers mis en place pendant le trimestre

En réaction aux incidences économiques des récents événements, la Banque a pris des mesures pour soutenir l'économie et le système financier canadiens. Elle a notamment instauré plusieurs programmes d'achat massif d'actifs visant à accroître la liquidité des marchés de financement essentiels. La Banque a également amélioré ses outils habituels d'octroi de liquidités et établi une nouvelle facilité pour aider les institutions financières à mieux gérer leur risque de liquidité tant à l'échelle du système qu'à l'échelle individuelle. Des précisions sur les instruments financiers mis en place durant le trimestre clos le 31 mars 2020 sont présentées ci-dessous. On trouvera des renseignements sur les mesures prises après le 31 mars 2020 à la note 14.

Placements

Titres émis par les provinces sur les marchés monétaires

Le 24 mars 2020, la Banque a annoncé le lancement du nouveau Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires (PAPM) destiné à soutenir la liquidité et l'efficacité des marchés de financement des gouvernements provinciaux. Le PAPM est un mécanisme d'acquisition d'actifs conçu pour l'achat, sur le marché primaire d'émission, de titres du marché monétaire émis par les provinces. Ce programme vise à favoriser la liquidité et le bon fonctionnement du marché des emprunts à court terme des provinces.

Dans le cadre du PAPM, la Banque achètera jusqu'à 40 % de chaque émission de titres directement émis par les provinces sur les marchés monétaires et assortis d'une échéance de douze mois ou moins. Ces titres englobent les bons du Trésor et les billets à ordre à court terme émis par les provinces canadiennes. Les titres achetés sont gérés en percevant des flux de trésorerie contractuels et sont par conséquent évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de crédit attendue. Au 31 mars 2020, la valeur des bons du Trésor provinciaux et des billets à ordre provinciaux à court terme que détenait la Banque dans le cadre du Programme s'élevait respectivement à 517,8 millions de dollars (néant au 31 décembre 2019) et à 51,9 millions de dollars (néant au 31 décembre 2019). De plus, le 26 mars 2020, la Banque a conclu une entente avec le

gouvernement du Canada qui indemnise la Banque de toute perte de crédit subie relativement à des titres achetés en vertu du PAMP. Ces titres n'ont donné lieu à aucune perte de crédit au premier trimestre de 2020.

Acceptations bancaires

Le 13 mars 2020, la Banque a annoncé le lancement de la facilité d'achat des acceptations bancaires, un outil qui vise à soutenir l'un des marchés de financement essentiels au pays et une importante source de financement pour les petites et moyennes entreprises. Dans le cadre de cette facilité, la Banque a effectué des achats, sur le marché secondaire, d'acceptations bancaires à un mois émises et garanties par des banques canadiennes et dont la qualité est suffisamment élevée, conformément aux exigences rendues publiques à l'égard de l'admissibilité des actifs affectés en garantie et des marges. Ces acceptations bancaires sont gérées en percevant des flux de trésorerie contractuels et sont par conséquent évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de crédit attendue. Au 31 mars 2020, la valeur des acceptations bancaires que détenait la Banque dans le cadre de cette facilité s'élevait à 14 759,3 millions de dollars (néant au 31 décembre 2019).

Prêts et créances

Titres achetés dans le cadre de conventions de revente

Les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont entièrement garantis, conformément aux exigences rendues publiques à l'égard de l'admissibilité des actifs affectés en garantie et des marges. La durée de ces titres a été allongée et inclut maintenant des échéances d'environ un, trois, six ou douze mois (auparavant la durée allait de 1 à 90 jours ouvrables). La Banque peut également, à sa discrétion, effectuer des opérations assorties d'une échéance plus courte ou plus longue. On trouvera plus d'information au sujet des actifs détenus en garantie des titres achetés dans le cadre de conventions de revente à la note 4.

Avances aux membres de Paiements Canada

Le 19 mars 2020, la Banque a annoncé le lancement, le 30 mars 2020, du mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour. Selon les paramètres de ce nouveau mécanisme, la Banque peut accorder des avances à des institutions financières admissibles qui ont temporairement besoin de liquidités, si elle n'est pas préoccupée par la solidité financière de ces institutions. Les avances consenties peuvent avoir une durée allant jusqu'à 90 jours civils, renouvelable à la discrétion de la Banque. Elles sont gérées en percevant des flux de trésorerie contractuels et sont par conséquent évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de crédit attendue. Au 31 mars 2020, la valeur des avances accordées par la Banque dans le cadre de ce mécanisme s'élevait à 8 900,1 millions de dollars (néant au 31 décembre 2019). On trouvera plus d'information au sujet des actifs détenus en garantie des avances aux membres de Paiements Canada à la note 4.

Au 31 mars 2020, il n'y avait aucun encours d'avances accordées aux membres de Paiements Canada dans le cadre du mécanisme permanent d'octroi de liquidités à un jour de la Banque (néant au 31 décembre 2019).

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1

Prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, qui ont cours dans des transactions réelles et régulières de pleine concurrence

Niveau 2

Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (p. ex., des prix pour des instruments semblables ou des prix pratiqués sur un marché inactif) ou indirectement (p. ex., des taux d'intérêt ou des écarts de crédit)

Niveau 3

Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, puisque ces données proviennent de marchés inactifs (p. ex., hypothèses formulées par des participants aux marchés)

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

Les méthodes d'évaluation employées pour déterminer la juste valeur de chacun des instruments financiers et le niveau auquel ils se situent dans la hiérarchie des justes valeurs sont présentées ci-dessous. Aucun changement n'a été apporté aux méthodes d'évaluation au cours de la période.

Autres placements (actions de la BRI)

Données d'entrée non observables importantes (Niveau 3). Juste valeur jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. Cette méthode d'évaluation concorde avec celle utilisée par la BRI pour tous les rachats d'actions effectués depuis les années 1970. Elle a en outre été entérinée par une décision rendue par la Cour internationale de Justice de La Haye concernant un rachat d'actions par la BRI en 2001 (le dernier rachat d'actions effectué par la BRI). La Banque s'attend à ce que la valeur des actions de la BRI fluctue au fil du temps concurremment avec la solidité du bilan de celle-ci et les taux de change.

Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères, titres achetés dans le cadre de conventions de revente, avances aux membres de Paiements Canada, autres créances, dépôts et passifs financiers

Valeur comptable (elle est présumée avoisiner la juste valeur de ces instruments financiers, étant donné qu'ils sont de brève échéance ou payables à vue)

Bons du Trésor du gouvernement du Canada, Obligations hypothécaires du Canada, obligations du gouvernement du Canada, titres émis par les provinces sur les marchés monétaires et acceptations bancaires

Prix cotés sur les marchés (Niveau 1) et prix de marché provenant de données d'entrée observables (Niveau 2)

Complément d'information

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur correspondent au placement de la Banque en actions de la BRI (Niveau 3). Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux.

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2020	2019
Solde d'ouverture au début de la période	438,3	433,3
Variation de la juste valeur comptabilisée par le biais des autres éléments du résultat global	30,7	11,8
Variation attribuable aux écarts de taux de change des droits de tirage spéciaux comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global	21,6	(10,0)
Solde de clôture à la fin de la période	490,6	435,1

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Le tableau suivant indique la juste valeur et la valeur comptable des instruments financiers de la Banque, classés selon la hiérarchie des justes valeurs décrite plus haut, qui sont comptabilisés au coût amorti et dont la juste valeur ne se rapproche pas de leur valeur comptable.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur	Valeur comptable
Au 31 mars 2020					
Bons du Trésor du gouvernement					
du Canada	25 126,6	750,0	-	25 876,6	25 780,0
Obligations du gouvernement du Canada	84 482,8	83,3	-	84 566,1	77 650,4
Obligations hypothécaires du Canada	1 944,8	-	-	1 944,8	1 925,6
Titres émis par les provinces sur les marchés monétaires	-	570,2	-	570,2	569,7
Acceptations bancaires	-	14 767,6	-	14 767,6	14 759,3
Total	111 554,2	16 171,1	-	127 725,3	120 685,0
Au 31 décembre 2019					
Bons du Trésor du gouvernement					
du Canada	23 364,6	-	-	23 364,6	23 367,4
Obligations du gouvernement du Canada	82 450,0	170,2	-	82 620,2	79 030,5
Obligations hypothécaires du Canada	516,3	-	-	516,3	510,7
Titres émis par les provinces sur les marchés monétaires	-	-	-	-	-
Acceptations bancaires	-	-	-	-	-
Total	106 330,9	170,2	-	106 501,1	102 908,6

Il est possible que des transferts soient effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de l'évolution de l'activité sur les marchés, ou de la disponibilité des prix cotés sur les marchés ou de données observables. Il n'y a eu aucun transfert au cours du trimestre s'achevant le 31 mars 2020.

La juste valeur de tous les autres instruments financiers avoisine leur valeur comptable.

Placements

La Banque administre également un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement du Canada en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties par des titres et généralement assorties d'une échéance d'un jour ouvrable. Au 31 mars 2020, la Banque ne participait à aucune opération de prêt de titres (néant au 31 décembre 2019).

Pertes de crédit attendues et dépréciation

La définition et la méthode de calcul des pertes de crédit attendues et de la dépréciation sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Instruments d'emprunt

Les instruments d'emprunt de la Banque se composent de titres de dette souveraine du Canada, de titres de dette entièrement garantis par le gouvernement du Canada, d'instruments entièrement garantis par des actifs ayant une note équivalant à A- ou une note supérieure et d'acceptations bancaires garanties par l'institution financière émettrice. Pour évaluer les pertes de crédit attendues sur ces instruments, la Banque applique la mesure de simplification à faible risque d'IFRS 9 en raison de la qualité de crédit élevée de ces instruments. La Banque corrobore les notes de crédit externes attribuées aux titres de dette souveraine en effectuant une analyse interne annuellement et des mises à jour trimestrielles, ainsi que des analyses tous les trimestres (ou plus souvent au

besoin) pour ses autres instruments d'emprunt. En outre, la Banque surveille continuellement l'évolution de la conjoncture économique et financière.

Tous les actifs financiers de la Banque pouvant faire l'objet d'un test de dépréciation sont à l'étape 1 et sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. Il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les étapes au cours de la période considérée. La Banque n'a pas inscrit de perte de crédit attendue liée à ces instruments au 31 mars 2020 (néant au 31 décembre 2019), car le montant était jugé négligeable. Aucun montant n'était en souffrance ni déprécié au 31 mars 2020 (néant au 31 décembre 2019).

Garanties financières

La seule garantie financière émise par la Banque est la garantie relative au Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) et on ne s'attend pas à ce qu'elle soit utilisée dans les douze mois à venir. Par conséquent, aucune perte de crédit attendue n'était estimée ni enregistrée au 31 mars 2020 (néant au 31 décembre 2019).

4. Gestion des risques financiers

La Banque dispose d'un cadre global de gestion et de contrôle des risques auxquels elle est exposée. Le Conseil de direction institutionnelle supervise la gestion des risques d'entreprise et la mise en œuvre de processus de gestion rigoureux afin de protéger la Banque. Le Conseil d'administration exerce une fonction de surveillance quant à l'efficacité de la gestion des risques par la Banque.

La Banque est exposée aux risques associés à ses instruments financiers, y compris le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Le Bureau de surveillance des risques financiers suit de près les risques associés à l'état de la situation financière de la Banque et rend compte de ses observations à cet égard.

Les paragraphes qui suivent décrivent ces risques et la manière dont la Banque les gère.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte en raison du manquement d'une contrepartie ou d'une caution à ses obligations de paiement conformément aux modalités convenues.

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères, des placements, des avances aux membres de Paiements Canada ainsi que de sa participation à des opérations sur le marché sous forme d'achats de titres dans le cadre de conventions de revente et de prêts de titres. On estime que l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces éléments. La Banque est également exposée au risque de crédit par le biais de la garantie relative au STPGV et par le biais de l'exécution des contrats de monnaies étrangères. L'exposition maximale aux termes des garanties et des contrats de monnaies étrangères correspond à ce qui a été publié dans le *Rapport annuel 2019* de la Banque.

Concentration du risque de crédit

Le portefeuille de placements de la Banque, qui représente 62 % de la valeur comptable du total de son actif (86 % au 31 décembre 2019), présente un faible risque de crédit, puisque les titres détenus sont principalement des engagements directs du gouvernement du Canada ou sont entièrement garantis par ce dernier, qui a une notation AAA et n'a jamais manqué à ses obligations.

Dans le cas improbable où une contrepartie manquerait à ses obligations, les actifs détenus en garantie pourraient être liquidés pour couvrir l'exposition au risque de crédit. Les actifs donnés en garantie sont acceptés conformément aux critères d'admissibilité et aux exigences à l'égard des marges de la Banque diffusés dans son site Web. Tous les actifs acceptés en garantie sont soumis à des critères d'admissibilité rigoureux, et la qualité de crédit de ces actifs est assujettie à diverses restrictions fondées sur leur nature, leur échéance et leurs caractéristiques en matière de crédit, y compris leur notation.

Les titres achetés par la Banque dans le cadre de conventions de revente représentent 33 % de la valeur comptable du total de son actif (13 % au 31 décembre 2019). En mars 2020, la Banque a élargi sa liste de garanties admissibles afin de soutenir les conditions de financement des institutions financières. Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs remis à la Banque en garantie de ces instruments financiers à la date de clôture.

Au	31 mars 2020		31 décembre 2019	
	\$	%	\$	%
Titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada	3 303,5	4,9	2 993,2	18,7
Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial	27 395,0	40,8	12 552,0	78,4
Titres garantis par une société d'État du gouvernement du Canada*	5 964,1	8,9	460,3	2,9
Titres émis par une municipalité	43,5	0,1	-	-
Titres d'autres émetteurs du secteur public	12,8	0,0	-	-
Titres de créance de sociétés	27 589,7	41,1	-	-
Papier commercial adossé à des actifs	2 806,7	4,2	-	-
Juste valeur totale des actifs remis en garantie à la Banque	67 115,3	100,0	16 005,5	100,0
Valeur comptable des titres garantis	64 770,1	100,0	15 516,5	100,0
Valeur des garanties en pourcentage de la valeur comptable		103,6		103,2

* Société canadienne d'hypothèques et de logement

Les avances octroyées par la Banque aux membres de Paiements Canada représentent 5 % de la valeur comptable du total de son actif (néant au 31 décembre 2019). Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs remis à la Banque en garantie de ces instruments financiers à la date de clôture.

Au	31 mars 2020		31 décembre 2019	
	\$	%	\$	%
Portefeuille de créances non hypothécaires	18 734,1	97,7	-	-
Portefeuille de créances hypothécaires	435,9	2,3	-	-
Juste valeur totale des actifs remis en garantie à la Banque	19 170,0	100,0	-	-
Valeur comptable des avances aux membres de Paiements Canada	8 900,1	100,0	-	-
Valeur des garanties en pourcentage de la valeur comptable		215,4		-

Risque de marché

Le risque de marché est le risque d'une variation négative de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à l'évolution des variables du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les prix du marché.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est la possibilité que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers tels que la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères qu'elle détient et les dépôts que détiennent à la Banque d'autres institutions, puisque ces instruments sont soumis à des taux d'intérêt variables. Les

autres actifs financiers et passifs financiers de la Banque sont assortis de taux d'intérêt fixes ou ne portent pas intérêt.

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence d'une augmentation (diminution) de 25 points de base des taux d'intérêt versés sur les dépôts du gouvernement du Canada et des membres de Paiements Canada, qui correspondent essentiellement à l'ensemble des risques de taux d'intérêt auxquels les passifs financiers de la Banque sont exposés.

Au	31 mars 2020	31 décembre 2019
Charges d'intérêts sur les dépôts du gouvernement du Canada	62,3 / (62,3)	57,9 / (57,9)
Charges d'intérêts sur les dépôts des membres de Paiements Canada	7,9 / (7,9)	0,7 / (0,7)
Charges totales d'intérêts	70,2 / (70,2)	58,6 / (58,6)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le risque de change n'est pas considéré comme important, car la position de change nette de la Banque est peu élevée par rapport à son actif total.

La Banque est exposée au risque de change surtout du fait qu'elle détient des actions de la BRI, qui sont libellées en droits de tirage spéciaux (DTS). Le DTS est l'unité de compte du Fonds monétaire international, et sa valeur est déterminée en fonction d'un panier composé de cinq grandes monnaies, soit l'euro, le dollar américain, la livre sterling, le yen et le renminbi. Les DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des mouvements de taux d'intérêt et de taux de change).

La Banque est exposée à l'autre risque de prix par le biais de sa participation dans la BRI. Comme il est indiqué à la note 3, la juste valeur des actions de la BRI est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, moins une décote de 30 %. Les variations de la juste valeur de ces actions reflètent donc l'évolution de la valeur de l'actif net de la BRI et des taux de change.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque de perte si la Banque n'est pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. Les passifs payables à vue comprennent les billets de banque en circulation et les dépôts du gouvernement du Canada, le reste des passifs (les dépôts des membres de Paiements Canada, les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat, le cas échéant, et les autres passifs financiers) arrivent à échéance dans un délai de douze mois. La Banque est également exposée au risque de liquidité par le biais de la garantie relative au STPGV, comme il est mentionné dans le *Rapport annuel 2019* de l'institution.

L'expérience démontre que les billets de banque en circulation représentent une source de financement stable à long terme pour la Banque. Dans l'éventualité d'un rachat imprévu de billets de banque ou du retrait d'une somme importante sur le dépôt du gouvernement du Canada lié au plan de gestion de la liquidité prudentielle, la Banque peut éteindre l'obligation de plusieurs façons, y compris par la vente de placements très liquides sous-jacents à ces passifs.

La Banque est la source ultime de liquidités pour le système financier canadien et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en dollars canadiens. Elle exerce ce pouvoir dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Le tableau qui suit présente les résultats d'une analyse des échéances des actifs et passifs financiers de la Banque. Les soldes indiqués ci-après ne correspondent pas à ceux qui figurent dans l'état de la situation financière parce que le tableau rend compte de tous les flux de trésorerie sur une base non actualisée.

	Payables à vue	Dans les 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers					
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères					
Prêts et créances	6,4	-	-	-	6,4
Placements	-	73 959,9	-	-	73 959,9
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	25 900,0	-	-	25 900,0
Obligations du gouvernement du Canada	-	16 562,4	45 294,3	29 463,0	91 319,7
Obligations hypothécaires du Canada	-	57,9	1 603,7	1 239,8	2 901,4
Titres émis par les provinces sur les marchés monétaires	-	572,3	-	-	572,3
Acceptations bancaires	-	14 770,0	-	-	14 770,0
Actions de la BRI*	490,6	-	-	-	490,6
	497,0	131 822,5	46 898,0	30 702,8	209 920,3
Passifs financiers					
Billets de banque en circulation	92 039,1	-	-	-	92 039,1
Dépôts					
Gouvernement du Canada	30 438,1	-	-	-	30 438,1
Membres de Paiements Canada	-	61 125,3	-	-	61 125,3
Autres dépôts	10 325,0	-	-	-	10 325,0
Autres passifs financiers	-	858,2	-	-	858,2
	132 802,2	61 983,5	-	-	194 785,7
Écart de financement net	(132 305,2)	69 839,0	46 898,0	30 702,8	15 134,6

* Le placement de la Banque en actions de la BRI n'a pas d'échéance fixe.

Au 31 décembre 2019	Payables à vue	Dans les 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers					
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères					
	6,4	-	-	-	6,4
Prêts et créances	-	15 538,2	-	-	15 538,2
Placements					
Bons du Trésor du gouvernement du Canada					
	-	23 500,0	-	-	23 500,0
Obligations du gouvernement du Canada	-	17 270,7	41 356,8	32 938,4	91 565,9
Obligations hypothécaires du Canada	-	13,6	544,5	-	558,1
Titres émis par les provinces sur les marchés monétaires	-	-	-	-	-
Acceptations bancaires	-	-	-	-	-
Actions de la BRI*	438,3	-	-	-	438,3
	444,7	56 322,5	41 901,3	32 938,4	131 606,9
Passifs financiers					
Billets de banque en circulation	93 094,3	-	-	-	93 094,3
Dépôts					
Gouvernement du Canada	21 765,6	-	-	-	21 765,6
Membres de Paiements Canada	-	249,5	-	-	249,5
Autres dépôts	3 228,2	-	-	-	3 228,2
Autres passifs financiers	-	487,1	-	-	487,1
	118 088,1	736,6	-	-	118 824,7
Écart de financement net	(117 643,4)	55 585,9	41 901,3	32 938,4	12 782,2

* Le placement de la Banque en actions de la BRI n'a pas d'échéance fixe.

5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les constructions, le matériel informatique, tout autre équipement et les projets en cours connexes.

Valeur comptable des immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
Coût				
Soldes au 31 décembre 2019	575,4	164,4	84,8	824,6
Entrées	0,4	4,0	1,4	5,8
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 mars 2020	575,8	168,4	86,2	830,4
Cumul des amortissements				
Soldes au 31 décembre 2019	(139,7)	(62,2)	(32,1)	(234,0)
Charge d'amortissement	(4,4)	(6,2)	(1,4)	(12,0)
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 mars 2020	144,1	68,4	33,5	246,0
Valeurs comptables				
Soldes au 31 décembre 2019	435,7	102,2	52,7	590,6
Soldes au 31 mars 2020	431,7	100,0	52,7	584,4
Projets en cours				
Compris dans les valeurs comptables au 31 mars 2020	0,2	22,4	9,8	32,4
Engagements au 31 mars 2020	5,0	4,7	-	9,7

6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique, qui représentent des avantages économiques futurs et qui sont contrôlés par la Banque. Les immobilisations incorporelles de la Banque comprennent les logiciels qui ont été développés en interne ou acquis à l'extérieur.

Valeur comptable des immobilisations incorporelles

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
Coût			
Soldes au 31 décembre 2019	78,0	92,3	170,3
Entrées	6,3	0,5	6,8
Sorties	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	17,7	(17,7)	-
Soldes au 31 mars 2020	102,0	75,1	177,1
Cumul des amortissements			
Soldes au 31 décembre 2019	(51,1)	(59,8)	(110,9)
Charge d'amortissement	(0,6)	(1,8)	(2,4)
Sorties	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-
Soldes au 31 mars 2020	(51,7)	(61,6)	(113,3)
Valeurs comptables			
Soldes au 31 décembre 2019	26,9	32,5	59,4
Soldes au 31 mars 2020	50,3	13,5	63,8
Projets en cours			
Compris dans les valeurs comptables au 31 mars 2020	16,7	20,8	37,5
Engagements au 31 mars 2020	4,4	1,3	5,7

7. Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués et obligations locatives

Les contrats de location de la Banque portent principalement sur la location d'installations pour les centres de données à l'appui de la résilience organisationnelle ainsi que sur la location de locaux pour les bureaux régionaux (Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver).

Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués

	Centres de données	Bureaux	Autre	Total
2020				
Coût				
Soldes au 31 décembre 2019	36,1	16,6	2,7	55,4
Entrées	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 mars 2020	36,1	16,6	2,7	55,4
Cumul des amortissements				
Soldes au 31 décembre 2019	(3,1)	(1,1)	(0,3)	(4,5)
Charge d'amortissement	(0,8)	(0,3)	(0,1)	(1,2)
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 mars 2020	(3,9)	(1,4)	(0,4)	(5,7)
Valeurs comptables				
Soldes au 31 décembre 2019	33,0	15,5	2,4	50,9
Soldes au 31 mars 2020	32,2	15,2	2,3	49,7

Valeur comptable des obligations locatives

	Centres de données	Bureaux	Autre	Total
Soldes au 31 décembre 2019	33,8	16,0	0,8	50,6
Charges financières	0,2	0,1	-	0,3
Nouvelles obligations locatives	-	-	-	-
Paiements de loyers	(1,9)	(0,3)	(0,1)	2,3
Autres ajustements	-	-	-	-
Soldes au 31 mars 2020	32,1	15,8	0,7	48,6

8. Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif comprennent le matériel lié aux billets de banque (le matériel de production, y compris le support d'impression en polymère et l'encre), l'actif net au titre des prestations définies lié au Régime de pension de la Banque du Canada, le cas échéant, et tous les autres éléments d'actif, qui consistent principalement en des charges payées d'avance.

Composition des autres éléments d'actif

Au	Note	31 mars 2020	31 décembre 2019
Matériel lié aux billets de banque		11,2	8,5
Actif net au titre des prestations définies	11	35,9	34,1
Tous les autres éléments d'actif		29,9	24,1
Total des autres éléments d'actif		77,0	66,7

9. Dépôts

Les dépôts se composent des dépôts du gouvernement du Canada et de ceux des membres de Paiements Canada et d'autres institutions financières. Ils sont notamment constitués des soldes non réclamés remis à la Banque en application de la législation pertinente. La Banque verse sur les dépôts du gouvernement du Canada, des membres de Paiements Canada et de certaines autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché à court terme. Elle paie aussi des intérêts sur les soldes non réclamés conformément à la législation pertinente. La charge d'intérêts sur les dépôts est prise en compte dans le résultat net.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 10 438,1 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000,0 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (1 765,6 millions de dollars et 20 000,0 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2019).

10. Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif se composent de l'excédent à verser au receveur général du Canada, du passif net au titre des prestations définies des régimes de pension et des autres régimes d'avantages du personnel, des obligations locatives et de tous les autres éléments de passif, qui comprennent les comptes fournisseurs, les charges à payer et les provisions.

Composition des autres éléments de passif

Au	Note	31 mars 2020	31 décembre 2019
Excédent à verser au receveur général du Canada		755,7	368,3
Passif net au titre des prestations définies	11		
Régimes de pension		90,6	97,3
Autres régimes		171,7	190,5
Obligations locatives	7	48,6	50,6
Tous les autres éléments de passif		53,9	68,2
Total des autres éléments de passif		1 120,5	774,9

Le tableau suivant présente le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture au titre de l'excédent à verser au receveur général du Canada, lequel se fonde sur les exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada* et sur l'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances, décrit à la note 12.

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2020	2019
Solde d'ouverture au début de la période	368,3	225,9
Excédent destiné au receveur général du Canada	387,4	233,1
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	-	(225,9)
Solde de clôture à la fin de la période	755,7	233,1

11. Avantages du personnel

Les variations de l'actif (passif) net au titre des prestations définies pour la période se résument comme suit :

	Régimes de pension		Autres régimes	
	Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019	Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
Juste valeur des actifs (passifs) des régimes				
Solde d'ouverture au début de la période	(63,2)	83,3	(190,5)	(160,9)
Cotisations de la Banque	2,3	7,5	-	-
Coût des services rendus au cours de la période	(14,7)	(43,5)	(1,4)	(4,7)
Coût financier net	(1,0)	1,0	(1,5)	(6,3)
Frais d'administration	(0,7)	(3,0)	-	-
Versements et transferts de prestations nettes	-	-	3,2	7,8
Gains (pertes) de réévaluation	22,6	(108,5)	18,5	(26,4)
Solde de clôture à la fin de la période	(54,7)	(63,2)	(171,7)	(190,5)
Actif net au titre des prestations définies	35,9	34,1	-	-
Passif net au titre des prestations définies	(90,6)	(97,3)	(171,7)	(190,5)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	(54,7)	(63,2)	(171,7)	(190,5)

Le tableau ci-dessous présente la composition de l'actif (passif) net au titre des prestations définies des régimes de pension :

Au	31 mars 2020	31 décembre 2019
Juste valeur des actifs des régimes	1 866,9	2 038,6
Obligation au titre des prestations définies	1 921,6	2 101,8
Actif (passif) net au titre des prestations définies	(54,7)	(63,2)

Les tableaux ci-dessous présentent les charges et les cotisations relatives aux régimes d'avantages du personnel pour la période de trois mois close le 31 mars :

Pour la période de trois mois close le 31 mars	2020	2019
Charges		
Régimes de pension	16,3	10,6
Autres régimes	2,4	3,2
Total des charges au titre des régimes	18,7	13,8

Pour la période de trois mois close le	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	31 mars 2020	31 mars 2019	31 mars 2020	31 mars 2019
Cotisations				
Cotisations de l'employeur	1,5	1,7	-	-
Cotisations des employés	6,6	6,4	-	-
Total des cotisations	8,1	8,1	-	-

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Au	31 mars 2020	31 décembre 2019
Taux d'actualisation		
Régimes de pension	3,80 %	3,20 %
Autres régimes	3,50 – 3,80 %	2,90 – 3,20 %

Durant la période de trois mois close le 31 mars 2020, la Banque a constaté des gains de 40,5 millions de dollars, attribuables à la réévaluation du passif/actif net au titre des prestations définies (pertes de 99,3 millions de dollars attribuables à la réévaluation pour la période de trois mois close le 31 mars 2019). Les gains de réévaluation enregistrés au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020, qui découlent essentiellement de la hausse du taux d'actualisation servant à calculer la valeur des obligations, sont partiellement compensés par les rendements négatifs des actifs.

12. Capitaux propres

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Les capitaux propres de la Banque sont composés des éléments présentés ci-dessous :

Au	31 mars 2020	31 décembre 2019
Capital social	5,0	5,0
Réserve légale	25,0	25,0
Réserve spéciale	100,0	100,0
Réserve de réévaluation des placements	452,6	400,3
Résultats non distribués	-	-
Total des capitaux propres	582,6	530,3

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification à l'article 27.1 de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de son portefeuille de placements. Une somme initiale de 100 millions de dollars a alors été versée. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars.

Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations de crise fondées sur divers scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration.

Réserve de réévaluation des placements

La réserve de réévaluation des placements représente les gains nets non réalisés sur les actifs financiers de la Banque classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui sont composés uniquement du placement de la Banque en actions de la BRI. Le total de la réserve était de 452,6 millions de dollars au 31 mars 2020 (400,3 millions de dollars au 31 décembre 2019).

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

L'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances vise à permettre à l'institution de gérer ses besoins en capitaux propres compte tenu de la volatilité découlant des variations et des réévaluations de la juste valeur, qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Aux termes de cet accord, la Banque est autorisée à retenir sur les sommes à verser au receveur général du Canada un montant équivalant à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser.

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2020, la Banque a libéré 40,5 millions de dollars sur les sommes ayant fait l'objet d'une retenue antérieure (en 2019, elle avait retenu 99,3 millions de dollars sur les sommes à verser) et au 31 mars 2020 une somme retenue de 147,8 millions de dollars restait à verser (188,3 millions de dollars au 31 décembre 2019).

13. Parties liées

Est considéré comme une partie liée à la Banque :

- une entité appartenant également au gouvernement du Canada;
- un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des employés de la Banque;
- une personne comptant parmi les principaux dirigeants de la Banque, notamment un membre du Conseil de direction institutionnelle, du Conseil supérieur de gestion ou du Conseil d'administration, ainsi que sa famille.

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

En outre, la Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier et des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.

La Banque assure la gestion du Régime de pension de la Banque du Canada, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes, et elle recouvre les frais associés à ces services.

14. Événements postérieurs

La Banque a mis en place les mesures suivantes après le 31 mars 2020, en réaction à la pandémie mondiale de COVID-19. Bien que l'on ne connaisse pas l'ampleur des répercussions financières de ces mesures à l'heure actuelle, l'institution anticipe une hausse substantielle de la taille globale de son bilan, présenté dans l'état de la situation financière.

Programme d'achat de papier commercial

Le 27 mars 2020, la Banque a annoncé le lancement du Programme d'achat de papier commercial (PAPC), qui a pour but de soutenir le fonctionnement ininterrompu des marchés financiers. Le PAPC contribue à alimenter les flux de crédit à l'économie en atténuant les tensions sur les marchés canadiens du papier commercial. Depuis le 2 avril 2020, la Banque achète sur les marchés primaire et secondaire du papier commercial – y compris adossé à des actifs – d'émetteurs canadiens (entreprises et organismes municipaux et provinciaux) assorti d'échéances allant jusqu'à trois mois et d'une notation à court terme d'au moins R-1. Parallèlement, le 27 mars 2020, la Banque a conclu une entente avec le gouvernement du Canada qui indemnise la Banque de tout perte de crédit subie relativement à des titres achetés en vertu du PAPC.

Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada

Le 27 mars 2020, la Banque a lancé un programme qui lui permet d'acquérir des titres du gouvernement du Canada sur le marché secondaire à compter du 1^{er} avril 2020. Le Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada vise à diminuer les tensions sur le marché des obligations d'État et à améliorer l'efficacité de toutes les autres mesures prises jusqu'à maintenant. Parallèlement, le 1^{er} avril 2020, la Banque a conclu une entente avec le

gouvernement du Canada qui indemnise la Banque de tout perte subie lorsqu'elle se départira de titres achetés dans le cadre de ce programme.

Mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour

Le 3 avril 2020, la Banque a lancé le mécanisme conditionnel de prise en pension à plus d'un jour, qui est entré en vigueur le 6 avril. Il s'agit du mécanisme permanent de prise en pension de la Banque destiné à contrecarrer toute tension grave sur la liquidité dans tous les segments du marché et à consolider la stabilité du système financier canadien. Ce mécanisme procure des fonds en dollars canadiens à échéance d'un mois à des contreparties admissibles, dans un cadre bilatéral permanent, contre des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou une province.

Programme d'achat d'obligations de sociétés

Le 15 avril 2020, la Banque a annoncé son intention d'introduire un programme d'achat d'obligations de sociétés (PAOS) afin de renforcer la liquidité et le bon fonctionnement du marché des obligations de sociétés. Afin de faciliter les flux de crédit pour les émetteurs d'obligations de sociétés au Canada, le PAOS permettra d'acquérir sur le marché secondaire des titres obligataires admissibles. La taille du Programme sera plafonnée à 10 milliards de dollars. Seront admissibles les obligations garanties et non garanties de premier rang dont l'échéance résiduelle est de cinq ans ou moins émises par des sociétés constituées au Canada ayant une note BBB ou équivalente. Les titres de créance émis par des institutions de dépôt seront exclus, ces dernières pouvant bénéficier d'autres mécanismes de soutien mis en place par la Banque. Le Programme restera en place pendant douze mois.

Programme d'achat d'obligations provinciales

Le 15 avril 2020, la Banque a annoncé son intention d'introduire un programme d'achat d'obligations provinciales (PAOP) destiné à soutenir davantage la liquidité et l'efficacité des marchés de financement des gouvernements provinciaux. Ce programme, qui complétera le Programme d'achat de titres provinciaux sur les marchés monétaires déjà en place, prévoit l'acquisition de titres admissibles sur le marché secondaire. Sont admissibles les obligations libellées en dollars canadiens, dont l'échéance résiduelle est de dix ans ou moins, qui ont été émises par l'ensemble des provinces et garanties intégralement par des organismes provinciaux. Le Programme, dont la taille sera plafonnée à 50 milliards de dollars, restera en place pendant douze mois.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été revus afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. En ce qui concerne le tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie comparatif, un montant de 62,7 millions de dollars qui était classé dans les ventes nettes (achats nets) de bons du Trésor du gouvernement du Canada, dans les activités d'investissement, a été intégré aux intérêts reçus, dans les activités opérationnelles.